

**La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale a
le plaisir de vous proposer une**

***Journée de divertissement
au parc d'attractions de***



18 €

- ✦ **MEILLEUR PARC D'ATTRACTIONS FRANÇAIS**
Parcs Fans Awards 2023
- ✦ **3^{ÈME} MEILLEUR PARC EUROPÉEN**
European Star Awards 2023
- ✦ **L'ENVOL DES PAPILLONS**
La nouveauté 2024, venez la découvrir.

Le samedi 6 juillet 2024

Cette sortie est réservée aux fonctionnaires et agents de la fonction publique d'État exerçant en Grand Est, actifs et retraités, à leur conjoint-e, à leur(s) enfant(s) mineur(s) et à leur(s) enfant(s) étudiant(s) à charge.

LE PARC :

**Une expérience unique
43 attractions et spectacles**

Nigloland, parc d'attractions en France vous ouvre ses portes pour vivre de merveilleuses aventures en famille, ressentir émerveillement, émotions ou encore frissons !

Plongez dans 4 univers époustouflants, retrouvez 43 attractions et spectacles pour petits et grands ainsi que 8 restaurants à thèmes.

Plus d'information sur le parc  <https://www.nigloland.fr/>

TARIF:

La participation demandée a été fixée à **18 € par participant, comprenant le billet d'entrée** en accès libre au parc et un **coupon de réduction d'une valeur de 5 €** valable pour la restauration.

L'entrée est gratuite pour les enfants de – de 1 m (à préciser dans votre inscription SVP)

Le transport et le complément de restauration sont à votre charge.

En cas de désistement 15 jours avant la date de la journée, il ne sera procédé à aucun remboursement.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **vendredi 31 mai 2024 inclus**, sur le site www.srias-grandest.fr **uniquement**.

Pour valider votre inscription, il conviendra d'envoyer avant le 03 juin (cachet de la poste faisant foi) votre chèque libellé à l'ordre de « Nigloland », à :

Monsieur Bernard Fouquet
SRIAS Grand Est – Opération Nigloland 2/2024
17, rue du Doyen Jacques Parisot
54630 FLAVIGNY sur Moselle

Les inscriptions incomplètes ou mal renseignées ne seront pas prises en compte.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Le nombre de participants est limité à 500

Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de billets, les critères de sélection appliqués seront :

- 1) Inscription complète dans les délais
- 2) Priorité aux primo-participants à une action familiale organisée par la SRIAS
- 3) Répartition départementale et ministérielle
- 4) Quotient familial

Les personnes retenues ou non retenues seront avisées par courrier électronique (au plus tard le 17 juin) et leur chèque détruit si nécessaire.

Si vous n'avez rien reçu, nous contacter d'urgence

Les billets seront distribués sur place par les membres de la SRIAS Grand Est de 9h45 à 11h30

En cas de forte demande, la SRIAS se donne le droit de clôturer les inscriptions avant la date prévue initialement.

Pour toute question sur cette action : ca.srias.ge@gmail.com

www.srias-grandest.fr